



SYNDICAT DES TRAVAILLEURS DE LA JUSTICE (SYTJUST)

Travail – Solidarité - Progrès

DECLARATION

Le Bureau Exécutif National (BEN) du Syndicat des Travailleurs de la Justice (SYTJUST) a décrété 48 heures de grève renouvelables couvrant les jeudi 2 et vendredi 3 juillet 2020 pour encore exiger :

- La mise en œuvre du protocole d'accord du 17 octobre 2018;
- La publication au Journal officiel des décrets n° 2018 - 2259 du 14 décembre 2018, n° 2018 - 2260 du 14 décembre 2018 et n° 2018 – 2261 du 14 décembre 2018 ;
- L'organisation des formations préalables au reclassement des travailleurs de la Justice dans leurs nouveaux corps et nouvelles hiérarchies respectifs, en vertu des dispositions transitoires du décret n° 2019-413 portant création du Centre de Formation judiciaire (CFJ) et fixant ses règles d'organisation et de fonctionnement et en vertu des dispositions transitoires du décret n° 2019-575 du 5 février 2019 modifiant le décret n° 2011-509 du 12 avril 2011 portant statut du cadre des fonctionnaires de la Justice.

Depuis le début de la crise, il y a trois semaines, le ministre de la Justice applique la politique de l'autruche, déniait catégoriquement son devoir d'initiative au dialogue, croyant certainement qu'il aura à l'usure les travailleurs de la Justice. Ce faisant, il a démissionné devant ses devoirs et ses responsabilités de Ministre de la Justice chargé de veiller au bon fonctionnement des cours et tribunaux. Cette manœuvre atypique sera au prix d'une paralysie de la Justice qui ne cessera qu'avec la matérialisation des acquis des travailleurs de la Justice.

Pour rappel, pendant quatorze mois depuis sa prise de service en avril 2019, le Ministre de la Justice, Monsieur Malick SALL a sciemment ignoré ses obligations de mettre en œuvre des réformes qu'il a héritées de ses prédécesseurs qui avaient travaillé en droite ligne avec la volonté politique du chef de l'Etat de satisfaire les doléances des travailleurs de la Justice. Rien n'y fit, fussent-elles les instructions de Son Excellence Monsieur le Président de la République clairement explicitées dans les communiqués des conseils des Ministres du 19 février 2020 et du 17 juin 2020.

Toutes choses qui font que le SYTJUST, profitant de la levée de l'état d'urgence, a déposé ce 1^{er} juillet 2020 à la préfecture de Dakar une nouvelle déclaration d'intention d'organiser une marche pacifique le mardi 14 juillet 2020 à Dakar sur le boulevard général De Gaulle pour élever la lutte d'un cran.

Les travailleurs de la Justice sont plus que jamais déterminés à défendre leur dignité, leurs intérêts matériels et moraux, gage d'une amélioration de la qualité du service public de la Justice.

La lutte continue.

Fait à Dakar, le 1 juillet 2020
Le Bureau Exécutif National